



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 février 2011

Soixante-cinquième session  
Point 61 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 2010

[sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/65/450)]

### **65/192. Augmentation du nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**

*L'Assemblée générale,*

*Prenant note* des décisions 2010/246 et 2010/263 du Conseil économique et social, en date des 22 juillet et 10 novembre 2010, relatives à l'augmentation du nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

*Prenant également note* des demandes concernant l'augmentation du nombre des membres du Comité exécutif figurant dans la note verbale en date du 9 septembre 2009 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Cameroun auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>, la note verbale en date du 23 octobre 2009 adressée au Secrétariat par la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>2</sup>, la note verbale en date du 27 octobre 2009 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>3</sup>, la lettre en date du 9 février 2010 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>4</sup>, la lettre en date du 19 mai 2010 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>5</sup> et la note verbale en date du 12 juillet 2010 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>6</sup>,

1. *Décide* de porter de soixante-dix-neuf à quatre-vingt-cinq le nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;

<sup>1</sup> E/2010/94.

<sup>2</sup> E/2010/95.

<sup>3</sup> E/2010/86.

<sup>4</sup> E/2010/96.

<sup>5</sup> E/2010/87.

<sup>6</sup> E/2010/103.



2. *Prie* le Conseil économique et social d'élire les membres supplémentaires à la reprise de sa session d'organisation de 2011.

*71<sup>e</sup> séance plénière  
21 décembre 2010*